



N° 15959*01

DÉCLARATION CONCERNANT LA RÉCEPTION DE CARCASSES, DE DEMI-CARCASSES, DE QUARTIERS OU DE DEMI-CARCASSES DÉCOUPÉES EN TROIS MORCEAUX DE GROS À DES TEMPÉRATURES SUPÉRIEURES À +7°C À CŒUR

Arrêté du 18 décembre 2009 modifié
relatif aux règles sanitaires applicables aux produits d'origine animale et aux denrées alimentaires en contenant
Règlement (CE) n°853/2004 du 29 avril 2004
fixant les règles spécifiques d'hygiène applicables aux denrées alimentaires d'origine animale

A transmettre à la DD(CS)PP de votre département ou à la DAAF (dans les départements et région d'outre mer)

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR
N° SIRET: _ _ _ _ _ _
Raison sociale :
Adresse de l'établissement :
Complément d'adresse :
Code postal : _ _ Commune :
Adresse du courrier si différente de l'adresse de l'établissement :
Code postal : _ _ Commune :
COORDONNÉES DE LA PERSONNE À CONTACTER
Nom : ; Prénom :
Téléphone : _ _ _ _ _ ; _ _ _ _ _ Mél :

VOS DROITS : MENTIONS LÉGALES

La loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données à caractère personnel vous concernant auprès de l'organisme qui traite votre demande.

ENGAGEMENTS ET SIGNATURE
Je soussigné(e) (nom et prénom) :
 certifie avoir pouvoir pour représenter le demandeur dans le cadre de la présente formalité; déclare avoir l'intention de recevoir des carcasses, des demi-carcasses, des quartiers, des demi-carcasses découpées en trois morceaux de gros maximum d'animaux des espèces bovine, ovine, caprine ou porcine à des températures supérieures à +7°C à cœur; m'engage à assurer une diminution continue de la température de la viande tout au long du travail de découpe et de désossage afin d'atteindre les températures réglementaires; m'engage à actualiser la présente déclaration en cas de modification; certifie l'exactitude de l'ensemble des informations fournies dans le présent formulaire.
Fait le _ / _ Signature :
RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION À L'USAGE DU MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE — NE RIEN INSCRIRE DANS CETTE SECTION
Récépissé de déclaration pour recevoir des viandes à des températures supérieures à +7°C à cœur

Signature

Demande reçue le |__|_|/|__|/|_|_|_|